



SAVE THE DATE

20 et 21 juin 2024

À Montpellier

INFOS PRATIQUES

ADRESSE : Montpellier
Méditerranée Métropole
50 place Zeus, 34000
Montpellier

Avec le soutien officiel de



Guide du partenaire

9ème Congrès ADULLACT

Depuis de nombreuses années, le Congrès ADULLACT mobilise et valorise l'**intelligence collective** des territoires pour transformer les usages numériques, dans le respect des valeurs du logiciel libre.

Cet événement est devenu au fil des ans un rendez-vous incontournable pour nos membres, qui leur permet de se retrouver, de partager et d'échanger sur des thématiques propres aux territoires : interopérabilité, open data, formats ouverts, smart city, sécurité, dématérialisation, etc.

Devenir partenaire de notre congrès vous offre la possibilité de mettre en avant votre entreprise et vos solutions libres auprès des participants.

Public concerné : Élus, DGS, DSI, administrations, collectivités territoriales et établissements publics.

TARIF :

Formule complète à 1800€ :

- ✓ Pitch en salle plénière filmé (10 min)
- ✓ Visibilité sur tous nos supports
- ✓ Participation à la soirée de gala (2 personnes/entreprises)
- ✓ Stand clé en main
- ✓ Présence de votre kakemono

Pour plus d'informations, contactez-nous ou visitez notre site :



<https://adullact.org/congres/congres-2024/partenaires>



HORAIRES :

Du 20 juin 2024 dès 9h

Au 21 juin 2022 jusqu'à 18h



CONTACT :

ADULLACT

5 rue du plan du palais

34 000 Montpellier

Tél. 04 67 65 05 88

congres@adullact.org

PITCH EN SALLE PLÉNIÈRE :

Nous vous proposons d'intervenir **10 minutes**, lors d'un créneau dédié aux entreprises partenaires. L'ordre de passage vous sera communiqué en amont et sera en ligne sur notre site.

Cette intervention peut-être une présentation de votre entreprise, de vos solutions libres, ou un mix des deux.

Et nous vous proposerons d'enregistrer ce moment, afin que vous puissiez réutiliser ce support pour votre propre communication interne/externe.



CONDITIONS :

Outre les conditions propres au partenariat entreprise, ce tarif comprend la participation aux repas du midi pour les personnes présentes. Quant à la soirée de gala, une invitation pour **2 personnes** est incluse dans les formules. Pour toute personne supplémentaire, merci de nous contacter.

Les frais de transport et d'hébergement restent à votre charge.

En cas de report ou annulation de l'événement, aucune somme ne sera prélevée, la facture étant toujours adressée à l'issue de la manifestation.

En cas de report à une date ultérieure, le présent partenariat reste valide sauf indication contraire de votre part.

Si vous souhaitez annuler votre participation à cet événement, merci de nous en informer au plus tard le **20 mai 2024**. Au delà de cette date, une participation forfaitaire de 150€ vous sera demandée correspondant aux frais de bouche engagés.